

Nombre de conseillers

En exercice : 26

Présents : 15

Absents : 11

- dont suppléés : 1

- dont représentés : 8

Votants : 24

- dont « pour » : 24

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'an deux mille vingt et un, le vingt-huit septembre à dix-sept heures, les membres du Conseil de la **Communauté de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon »** dûment convoqués le vingt-deux septembre se sont réunis dans la salle de réunions de la maison de la vallée sous la présidence de Mme VAGINAY RICOURT Sophie, Présidente.

PRESENTS : Mmes VAGINAY RICOURT Sophie, ALLEMANDI Florence, JACQUES Elisabeth, GARCIER-RICHAUD Hélène, OCCELLI Chloé, OKROGLIC Dominique, BARDIN Régine, REYNAUD Sandra, DONNEAUD Chantal (*arrivée à la question n°11*), MM. BOUGUYON Yvan, FRANQUEBALME Jean-Pierre, MARTIN Jacques FORTOUL Jacques, SICELLO Manuel, MILLION-ROUSSEAU Daniel, SIGNORET Jean-Christophe (*arrivé à la question n°6*), TRON Jean-Michel et CAPEL Denis.

EXCUSES : Mme BALLADUR Clarisse ayant donné pouvoir à Mme ALLEMANDI Florence, Mme BANCILLON BOE Fabienne ayant donné pouvoir à Mme VAGINAY RICOURT Sophie, Mme MATTERA Wendy ayant donné pouvoir à M. FRANQUEBALME Jean-Pierre, M. ORTUNO Miguel ayant donné pouvoir à Mme ALLEMANDI Florence, M. BARNEAUD Christophe ayant donné pouvoir à M. BOUGUYON Yvan, M. OLIVERO Albert suppléé par M. MARTIN Jacques, M. PELLOUX Jacques ayant donné pouvoir à M. FORTOUL Jacques, M. ISOARD Bernard suppléé par M. SIGNORET Jean-Christophe, M. REYNAUD Frédéric ayant donné pouvoir à M. TRON Jean-Michel, M. GASTON Arnaud ayant donné pouvoir à M. CAPEL Denis et M. FERRON Jean suppléé par Mme DONNEAUD Chantal.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme GARCIER-RICHAUD Hélène.

Délibération n°2021/126

OBJET : SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT DE PRA-LOUP (SMAP) – REPLACEMENT DE DEUX DELEGUES TITULAIRES ET DE DEUX DELEGUES SUPPLEANTS POUR SIEGER AU COMITE SYNDICAL.

Le conseil de communauté,

VU le Code Général des Collectivités territoriales et notamment son article L.5721-2 ;

VU la délibération en date du 30/08/1993 du conseil de communauté de la CCVU actant l'adhésion de la Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye au Syndicat Mixte d'Aménagement de Pra-Loup (SMAP) ;

VU les statuts du Syndicat Mixte d'Aménagement de Pra-Loup et notamment ses articles 10 et 11 relatifs à la composition du comité syndical définie comme suit :

- CCVUSP.....4 délégués titulaires + 4 suppléants,
- Conseil Départemental.....5 délégués titulaires + 5 suppléants,

VU délibération n°2020/61 du 21 juillet 2020 portant désignation des délégués au comité syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement de Pra-Loup ;

CONSIDERANT que Mme Elisabeth JACQUES et M. Jean Michel TRON, respectivement déléguée titulaire et délégué suppléant de la CCVUSP ont été désignés par délibération n°I-SAJ-5 du conseil départemental 04 du 22/07/2021 pour siéger en qualité de représentant du département ;

CONSIDERANT que par courriers du 1^{er} septembre 2021, Mme Elisabeth JACQUES et M. Jean Michel TRON ont adressé leur lettre de démission de leur mandat communautaire respectif de délégué titulaire et délégué suppléant auprès du SMAP ;

CONSIDERANT que par courrier du 23 septembre courant, M. Jacques PELLOUX a également donné sa démission de son mandat communautaire de délégué titulaire ;

CONSIDERANT qu'il convient donc de pourvoir à leur remplacement en désignant deux nouveaux délégués titulaires et un nouveau délégué suppléant ;

VU les candidatures de **MM. Denis CAPEL et Arnaud GASTON** aux deux postes de délégués titulaires ;

Après un vote à main levée décidé à l'unanimité des membres présents,

- **DESIGNE MM. Denis CAPEL et Arnaud GASTON, délégués titulaires,**

Considérant que **M. Denis CAPEL**, élu délégué titulaire, siégeait auparavant en qualité de délégué suppléant et qu'il convient donc de procéder à son remplacement ;

VU les candidatures de **MM. Jacques PELLOUX et Daniel MILLION ROUSSEAU** aux deux postes de délégués suppléants ;

Après un vote à main levée décidé à l'unanimité des membres présents,

- **DESIGNE MM. Jacques PELLOUX et Daniel MILLION ROUSSEAU, délégués suppléants,**

- **RAPPELLE** la liste des représentants de la CCVUSP au sein du Comité Syndical du SMAP arrêtée comme suit :

Titulaires

- Mme Sophie VAGINAY RICOURT
- M. Denis CAPEL
- M. Arnaud GASTON
- M. Yvan BOUGUYON

Suppléants

- M. Jacques PELLOUX
- Mme Dominique OKROGLIC
- M. Daniel MILLION ROUSSEAU
- M. Albert OLIVERO

- **DIT** que la présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le tribunal administratif de Marseille 22, rue Breteuil 13006 MARSEILLE à compter de sa publication et de sa notification au Représentant de l'Etat dans le département. Le tribunal administratif de Marseille peut également être saisi de manière dématérialisée via l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible depuis le site internet www.telerecours.fr.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme,



La Présidente,
Mme Sophie VAGINAY RICOURT.